

# La Lettre du CBEI

Club des Bergers de l'Est et Italiens  
& Niziny Club de France  
Affilié à la Société Centrale Canine



10 mai 2017 – n°42

Secrétariat du CBEI : Franco Mannato  
La Boissière 86350 Saint Secondin  
Tél : 05 49 03 51 84

franco.mannato@wanadoo.fr

Information : Martine Combettes

Le Castellans 30340 Rousson

Tél : 06 89 43 17 60

mart.combettes@gmail.com

Evelyne Ballabriga Tél : 06 72 44 87 14

Yves Moreau pour le Chien Loup

Tchécoslovaque Tél : 02 47 65 43 60

yves.cie@orange.fr

Nationale d'Elevage et cotations :

Simonne Fallenot Tél : 02 47 92 87 84

Radiographies : Yves Moreau Tél : 02 47 65 43 60

Trésorier, adhésions : Christian Karcher

christiankarcher@orange.fr Tél : 02 51 34 28 87

[www.cbei.fr](http://www.cbei.fr)

La "Lettre du CBEI" est un périodique officiel  
du CBEI. La rédaction est coordonnée par

le président Imre Horvath

Tél : 02 47 59 43 97 – imre.horvath@orange.fr

## **Lettre spéciale : Assemblée générale et élections statutaires du comité le vendredi 21 juillet 2017**

L'AG est prévue la veille de la Nationale d'Elevage, également à Châlette sur Loing, le vendredi 21 juillet à 15 h 00. Lors de l'AG auront lieu les élections générales au comité du CBEI. **Cette "Lettre du CBEI" fait office de lettre de convocation à l'AG.**

Suite aux modifications des statuts du club adoptés lors de l'AG 2016, les élections auront lieu avec une méthode légèrement modifiée. Les candidats devront se présenter, au choix, dans l'un des trois collèges statutaires, CLT, races hongroises, autres races. Les collègues ont été arrêtés en fonction de la répartition des adhérents et non du nombre de chiens.

Le détail de la méthode électorale, des candidatures, des procédures du vote, ... tout est prévu dans les statuts et le règlement intérieur du CBEI (disponible en lecture et téléchargement sur le site web du club).

Il est prévu six membres par collège. L'ensemble des adhérents votera pour les candidats des trois collèges : il y aura donc trois listes de vote, chaque liste comportant autant de noms que de candidats mais seuls les six premiers de chaque liste pourront être élus. Les électeurs seront les adhérents disposant d'au moins six mois de présence continue dans l'association.

L'ensemble de cette démarche sera sous la responsabilité de la commission des élections, présidée par Franco Mannato, non candidat à réélection.

Puisque les statuts modifient l'organisation du comité, les élections porteront sur l'ensemble des membres, tous les membres actuels seront considérés comme sortants.

## **Appel à candidatures**

Comme précisé plus haut, chacun peut accéder au texte des statuts et règlement intérieur, dont un court extrait précise que : *"Pour être éligible, il faut faire acte de candidature dans les conditions définies par le règlement intérieur, être électeur, majeur, fournir un casier judiciaire vierge, résider dans l'un des pays membres de la FCI, être membre de l'association depuis au moins 36 mois sans interruption, à jour de cotisation y compris celle de l'année en cours et ne pas pratiquer de façon habituelle l'achat de chiens pour les revendre.*

*Ces conditions doivent être satisfaites lors de l'envoi de la candidature sauf en ce qui concerne l'ancienneté qui est décomptée jusqu'au jour du scrutin."*

Les membres sortants du comité sont, comme les autres, tenus de présenter leur candidature.

Pour cela, il y a lieu **d'adresser par poste (lettre suivie, Chronopost ou pli recommandé)** à

**Franco Mannato**  
Château de la Boissière  
86350 Saint Secondin

**une lettre comportant au moins nom, prénom, adresse postale précise, téléphone, adresse mail et un texte "profession de foi" au maximum de 300 caractères, accompagné d'une photo monochrome format identité. Date de réception impérative : mercredi 14 juin 2017 à 12 h 00** (la commission des élections se chargera alors du contrôle des candidatures).

Ensuite, les adhérents à jour de cotisation recevront par courrier les documents pour le vote, bulletin de vote et les enveloppes réglementaires, à retourner par voie postale au président de la Commission des Elections. Les adhérents pourront également voter au début de l'AG, le vendredi 21 juillet à Châlette.

## **Nationale d'Elevage CBEI/NCF le samedi 22 juillet 2017 à Châlette sur Loing**

La Nationale d'Elevage aura lieu auprès du Lac de Châlette sur Loing, comme nous en avons pris l'habitude depuis une décennie (ce sera la sixième fois). Les jugements auront lieu le samedi 22 juillet, avec le jury suivant :

Chien Loup Tchèque : Sylvia Pons-Morand  
Deux races polonaises : Elzbieta Chwalibog (polonaise)  
Toutes les autres races : Sylvie Desserne  
Un TAN sera organisé pour les races du CBEI tout au long de la journée de samedi. Le secrétariat de la NE sera tenu par Simonne Fallenot. **La feuille d'engagement à la NE est disponible sur le site du club et sur [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr) pour engagements en ligne.**

**CANT et CSAU** : le club du Berger Picard, qui organise sa NE simultanément à la NE du CBEI et au même endroit, organise ces épreuves et donne la possibilité aux adhérents du CBEI d'y participer. Pour obtenir les documents d'inscription, s'adresser par mail à Gary Andrews, [gary.CABP@free.fr](mailto:gary.CABP@free.fr). Afin de vérifier que l'atavisme des races bergères conductrices du CBEI perdure bien dans nos lignées actuelles, nous encourageons nos adhérents possesseurs de chiens répondant aux critères d'âge à les présenter à ce CANT.

Rappel : pour les chiens prétendant au CACS de la NE, seuls seront validés les chiens identifiés par **test ADN**.

**Repas de midi** : le club a décidé d'offrir à chaque participant engagé à la NE un GROS sandwich et boisson.

Mais bien sûr un traiteur sera présent pour ceux dont l'appétit serait plus développé.

Récompenses : si vous souhaitez doter des chiens méritants et inscrire ce don au catalogue, contacter Imre Horvath à [contact@cbei.fr](mailto:contact@cbei.fr) au plus tard le 1er juillet.

## **Programme prévisionnel 2017**

La liste prévisionnelle des spéciales de race est évidemment toujours susceptible de modifications en fonction de la disponibilité des juges.

**3-4 juin Nantes** Championnat de France

juges : Bernard Pouvesle : CLT, Puli et Mudi

B. Thévenon : Nizinny, Podhale et 2è groupe

J.P. Kérihuel : autres races du 1er groupe

**22 juillet Châlette sur Loing** Nationale d'Elevage

juges : Elzbieta Chwalibog (pol.) : races polonaises

Sylvia Pons-Morand : Chien Loup Tchèque

Sylvie Desserne : les autres races

**23 juillet Châlette sur Loing** CACS

juges : S. Desserne : Chien Loup Tchèque

E. Chwalibog : races hongroises

Bernard Pouvesle : Nizinny, Berger Croate

S. Pons : Sarpla, Podhale, Russie Méridionale,

Maremme-Abruzzes, Bergame, Cuvac, Asie Centrale,

Tornjak, Caucase, Kras, Carpatin, Mioritic, Bucovine

**6 août Cahors** CACS juge Dan Chagnard

**2-3 septembre Mâcon** CACIB juge Raymond Soulat

**4 novembre Metz** CACS juge Claude Ritter

**25-26 novembre Martigues** CACIB juge Ch. Karcher

**9 décembre Nantes** CACS juge Maryla Makomaski

(avec organisation prévue d'un TAN en parallèle des jugements).

## **Informations en ligne**

Le CBEI dispose d'un site web dont la consultation moyenne est de 345 visiteurs par jour, soit plus de 10.000 par mois. Le site donne accès aux informations pérennes habituelles, standards, statuts, formulaires, réglementations diverses. [www.cbei.fr](http://www.cbei.fr)

Pour la communication quotidienne plus fluide, il y a aussi la **page Facebook du CBEI**. Cette page permet de diffuser les urgences et les images, des résultats et des annonces rapides. Certaines informations pertinentes sont consultées jusqu'à mille fois en quelques heures. A utiliser sans modération ...

## **Adhésion au CBEI**

Le tarif d'adhésion au CBEI n'a pas varié depuis longtemps. Il est de 32€ pour un membre actif, 36€ pour un ménage et de 64€ ou plus pour un membre bienfaiteur. Vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion du site du club. et l'adresser avec paiement à :

**Christian Karcher, trésorier 7 rue du Patis du Bois  
la Richardière 85150 Landeronde tél 02 51 34 28 87**